



Groupe de travail « Égalité- diversité » Du 30 juin 2023 COMPTE-RENDU

Paris, le 18 août 2023

L'UNSA était représentée par Jean-Loup Giron, Martine Harnichard, Sandrine Lombard et Gwendoline Prosper.

Ce groupe de travail était présidé conjointement par Mme Sylvie Monteil, directrice de projet RH en charge de la double labellisation, et de Mme Nadia Drif Lamia, haute fonctionnaire en charge de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations.

Il portait sur les résultats de l'audit de suivi mené par l'AFNOR entre les 28 et 30 mars 2023.

L'évaluation des 37 critères du cahier des charges a abouti à la validation « conforme » de 30 d'entre eux et de « performant » pour les 7 autres. Toutes les réserves issues de l'audit précédent (2019) ont été levées.

Les conclusions générales des auditeurs montrent l'engagement de longue date du ministère sur la voie de l'amélioration continue, l'engagement des équipes dans l'ensemble des structures et la réalité opérationnelle de la démarche avérée sur l'ensemble des sites évalués et auprès des collaborateurs rencontrés.

Bien que de nombreuses avancées depuis l'audit initial dans le champ des RH sont à signaler, l'UNSA est intervenue notamment sur les premiers travaux réalisés dans le cadre « Écarts de rémunération et mixité » et réaffirme l'importance de ce volet pour notre organisation syndicale : résorption des écarts de salaire et travail sur les déroulés de carrières.

L'audit a également pointé des possibilités d'aller plus loin, en s'appuyant sur les pistes de progrès signalées dans le rapport : en particulier, le taux de travailleurs en situation de handicap, eu égard à la performance de certaines DRAAF.

La future feuille de route ministérielle 2024-2026 pourra élargir le « champ des possibilités » pour intégrer de nouvelles actions (handicap, conciliation vie professionnelle/personnelle, accompagnement encadrement supérieur...) ; l'UNSA sera vigilante sur ces points.

L'UNSA prend acte du travail accompli et reconnaît les progrès réalisés, les résultats de l'audit le prouvant. L'UNSA revendique la nécessité de consolider et de poursuivre les efforts en matière d'égalité, de diversité et d'écarts salariaux ou de déroulé de carrière.

Elle demande, pour se faire, des moyens renforcés dédiés, tant en moyens financiers qu'humains.

